

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE FLAMANVILLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE MARDI 20 MAI

La commission locale d'information de Flamanville se réunira le mardi 20 mai pour son assemblée générale. L'ordre du jour :

09h00 : Début de l'assemblée au Pôle de proximité des Pieux

1. Validation du compte rendu de l'Assemblée générale du 25 février 2025 (CLI)
2. Avis de l'ASNR sur les CNPE de Flamanville 1 & 2 et Flamanville 3 pour l'année 2024 (ASNR)
3. Présentation de l'autorisation à procéder aux opérations de gestion et de surveillance d'une zone de pollution située dans le périmètre des IBN n°108 et 109 – CODEP- CAE- 2025-023803 (ASNR)
4. Point sur les événements significatifs de niveau 0 et de niveau 1 – Fla 1 et 2 (Exploitant - ASNR) :
 - Retour sur l'incident du samedi 22 mars, fuite de vapeur sur Fla 1
 - Procédure de déclenchement du PUI
 - Procédure de déclenchement du PPI
 - Quels sont les enseignements à ressortir de cet incident sur les réacteurs 1300MW et sur les générateurs vapeurs ?
5. Quelle est la procédure de déclenchement du Centre Opérationnel Départemental (COD) ? (Préfecture)
6. Point sur les événements significatifs de niveau 0 et de niveau 1 – Fla 3 (Exploitant – ASNR)
7. Point sur la prolongation de l'arrêt de l'EPR de Flamanville 3 (Exploitant)
 - La main d'oeuvre sur site était-elle suffisante ?
8. Informations diverses :
 - Point sur le déplacement inter-cli
 - Retour sur le sondage pour l'organisation d'une formation

12h00 : Fin de l'Assemblée



BENOIT FIDELIN
Président de la commission locale
d'information de Flamanville

vous convie à assister à l'assemblée générale

[le mardi 20 mai à partir de 09h00, à l'amphithéâtre du pôle de proximité des Pieux](#)

Quel est le rôle d'une Commission Locale d'Information ?

Une Commission locale d'information (CLI) est une structure d'information et de concertation obligatoirement mise en place dès qu'il y a présence d'une Installation Nucléaire de Base (INB).

La CLI a une double mission : informer la population sur les activités nucléaires et assurer un suivi permanent de l'impact des installations nucléaires du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Flamanville.

Ces travaux doivent permettre ainsi au citoyen de se forger sa propre opinion sur le sujet du nucléaire. La CLI questionne l'exploitant EDF, l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) et l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN), organise des débats, effectue des contre-analyses, surveille l'environnement, engage des expertises, participe à des inspections.